

REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTERE DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE L'ANALYSE ECONOMIQUE



**ANNUAIRE DES STATISTIQUES DE L'ETAT CIVIL AU BENIN
(2018-2019)**

DIRECTION DES ETUDES DEMOGRAPHIQUES

Juin 2020

SOMMAIRE

I.	Importance de l'état civil et des statistiques d'état civil	6
1.1	Importance de l'enregistrement des faits d'état civil	6
1.2	Importance des statistiques de l'état civil	6
II.	Méthodologie de collecte et de traitement des données d'état civil	7
III.	Point des statistiques de l'état civil par commune.....	7
3.1	Analyse des données du département de l'Alibori	7
3.2	Analyse des données du département de l'Atacora	10
3.3	Analyse des données du département de l'Atlantique	15
3.4	Analyse des données du département du Borgou	16
3.5	Département des Collines	24
3.6	Département de la Donga.....	25
3.7	Département de l'Ouémé	26
3.8	Département du Zou	27
Annexe		28

Liste des graphiques

Graphique 1 : Rapport de masculinité et Répartition des naissances enregistrées selon les arrondissements de la commune de Banikoara	8
Graphique 2 : Répartition des naissances enregistrées selon les mois d'enregistrement dans la commune de Banikoara	8
Graphique 3 : Rapport de masculinité et Répartition des naissances enregistrées selon les arrondissements de la commune de Gogounou	9
Graphique 5 : Rapport de masculinité et Répartition des naissances enregistrées selon les arrondissements de la commune de Kandi	10
Graphique 6 : Répartition des naissances enregistrées selon les mois d'enregistrement dans la commune de Kandi.....	10
Graphique 7 : Rapport de masculinité et Répartition des naissances enregistrées selon les arrondissements de la commune de Kérou.....	11
Graphique 8 : Répartition des naissances enregistrées selon les mois d'enregistrement dans la commune de Kérou	12
Graphique 9 : Rapport de masculinité et Répartition des naissances enregistrées selon les arrondissements de la commune de Kouandé	12
Graphique 10 : Répartition des naissances enregistrées selon les mois d'enregistrement dans la commune de Kouandé	13
Graphique 11 : Rapport de masculinité et Répartition des naissances enregistrées selon les arrondissements de la commune de Péhunco	13
Graphique 12 : Répartition des naissances enregistrées selon les mois d'enregistrement dans la commune de Péhunco.....	14
Graphique 13 : Rapport de masculinité et Répartition des naissances enregistrées selon les arrondissements de la commune de Toucountouna.....	14
Graphique 14 : Répartition (%) des naissances enregistrées selon les mois d'enregistrement dans la commune de Toucountouna	15
Graphique 15 : Répartition des naissances enregistrées selon les mois d'enregistrement dans la commune de Ouidah en 2019.....	15
Graphique 16 : Rapport de masculinité et Répartition des naissances enregistrées selon les arrondissements de la commune de Ouidah en 2018	16
Graphique 17 : Rapport de masculinité et Répartition des naissances enregistrées selon les arrondissements de la commune de Bembèrèkè	17
Graphique 18 : Répartition des naissances enregistrées selon les mois d'enregistrement dans la commune de Bembèrèkè	17

Graphique 19 : Rapport de masculinité et Répartition des naissances enregistrées selon les arrondissements de la commune de Kalalé	18
Graphique 20 : Répartition des naissances enregistrées selon les mois d'enregistrement dans la commune de Kalalé	18
Graphique 21 : Rapport de masculinité et Répartition des naissances enregistrées selon les arrondissements de la commune de Nikki.....	19
Graphique 22 : Répartition des naissances enregistrées selon les mois d'enregistrement dans la commune de Nikki	19
Graphique 23 : Rapport de masculinité et Répartition des naissances enregistrées selon les arrondissements de la commune de Parakou.....	20
Graphique 24 : Répartition des naissances enregistrées selon les mois d'enregistrement dans la commune de Parakou.	20
Graphique 25 : Rapport de masculinité et Répartition des naissances enregistrées selon les arrondissements de la commune de Pèrèrè.	21
Graphique 26 : Répartition des naissances enregistrées selon les mois d'enregistrement dans la commune de Pèrèrè.	21
Graphique 27 : Rapport de masculinité et Répartition des naissances enregistrées selon les arrondissements de la commune de Sinendé.....	22
Graphique 28 : Répartition des naissances enregistrées selon les mois d'enregistrement dans la commune de Sinendé.	22
Graphique 29 : Rapport de masculinité et Répartition des naissances enregistrées selon les arrondissements de la commune de Tchaourou	23
Graphique 30 : Répartition des naissances enregistrées selon les mois d'enregistrement dans la commune de Tchaourou	24
Graphique 31 : Rapport de masculinité et Répartition des naissances enregistrées selon les arrondissements de la commune de Bantè	24
Graphique 32 : Répartition des naissances enregistrées selon les mois d'enregistrement dans la commune de Bassila.....	25
Graphique 33 : Rapport de masculinité et Répartition des naissances enregistrées selon les arrondissements de la commune de Ouaké	25
Graphique 34 : Répartition des naissances enregistrées selon les mois d'enregistrement dans la commune de Ouakè.....	26
Graphique 35 : Rapport de masculinité et Répartition des naissances enregistrées selon les arrondissements de la commune de Sèmè-kpodji	27
Graphique 36 : Répartition des naissances enregistrées selon les arrondissements de la commune d'Abomey	27

Introduction

Dans le souci de mettre à la disposition des acteurs de développement au niveau national et local des informations pour le suivi des différents programmes de développement, l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) a élaboré l'annuaire des statistiques de l'état civil pour les années 2018 et 2019. En effet, la disponibilité de ces statistiques s'avère essentielle afin de disposer des données démographiques actualisées jusqu'au niveau des arrondissements durant la période intercensitaire de dix ans, prescrite par les Nations Unies.

Cependant, l'enregistrement des faits d'état civil et la compilation des statistiques y afférentes ne sont pas encore perçus comme une nécessité ou du moins une obligation au sein de nos communautés. Ainsi, pour attirer l'attention des autorités locales sur l'importance et l'utilité de l'exploitation des statistiques de l'état civil, l'INSAE à travers la Direction des Etudes Démographiques (DED) a inscrit chaque année dans son programme d'activité, la production d'un rapport sur les statistiques de l'état civil au Bénin.

En effet, un programme de renforcement de capacités des acteurs à la base a été mis en œuvre de 2008 à 2011 en vue de l'exploitation des données au niveau des différents centres d'état civil du Bénin que sont les communes et les arrondissements. Mais très peu de communes continuent de transmettre les statistiques à l'INSAE rendant ainsi difficile l'exploitation des données d'état civil.

Les données utilisées dans cet annuaire sont constituées des statistiques réceptionnées de quelques communes et de la Direction Générale de l'Etat Civil (DGEC).

En attendant l'adoption de la Politique Nationale de l'Etat Civil qui prévoit l'informatisation du système d'état civil, l'érection des centres secondaires de l'état civil et la production des statistiques d'état civil, l'INSAE poursuit l'élaboration des rapports d'analyse des statistiques de l'état civil. Ce dernier est élaboré sous forme d'annuaire pour les communes dont on dispose des statistiques complètes. Il s'articule autour de trois points :

- importance de l'état civil et des statistiques d'état civil ;
- méthodologie de collecte et de traitement des données d'état civil ;
- point des statistiques de l'état civil par commune.

I. Importance de l'état civil et des statistiques d'état civil

L'état civil peut être défini comme un système juridico-administratif permettant de repérer dans le temps et dans l'espace, certains événements parmi les plus importants de la vie de chaque individu, notamment la naissance, le mariage et le décès. Il prend en considération la filiation de chacun, l'environnement socioculturel et géographique dans lequel interviennent ces événements et qui sont déterminants pour la vie de chaque citoyen. Sont également considérés comme faits d'état civil le divorce, la séparation de corps, l'adoption, la législation, la reconnaissance, le changement de nom, etc.

1.1 Importance de l'enregistrement des faits d'état civil

Selon les Nations Unies, l'enregistrement des faits d'état civil a un caractère universel, obligatoire, permanent et continu. Ces faits sont collectés, conformément aux dispositions d'un décret ou d'un règlement en accord avec les prescriptions légales de chaque pays. Le Code des personnes et de la famille du Bénin en fait cas dans son dernier alinéa de l'article 41 au Titre II, Chapitre I-VII. Ainsi, l'état civil peut être considéré comme un ensemble de règles à la fois juridiques et administratives pour enregistrer les différents événements survenus dans la vie d'un individu, à savoir : naissance vivante, mariage, divorce, annulation du mariage, séparation légale, décès, mort fœtale, adoption, légitimation et la reconnaissance. Mais au Bénin, il a été remarqué que seuls les événements naissance, mariage et décès qui sont ciblés.

L'importance de l'enregistrement des faits d'état civil peut être appréhendée sur un double plan. Au le plan individuel, l'état civil permet aux personnes physiques de se ménager une preuve officielle des principaux éléments qui caractérisent leur «état». Dès lors, l'établissement des actes d'état civil permet de garantir à chaque individu un certain nombre de droits parmi lesquels : le droit à la nationalité, le droit à l'éducation, le droit de vote, le droit au travail et le droit à l'héritage, etc.

Au plan national, la compilation des informations contenues dans les registres d'état civil doit être exploitée à des fins statistiques et démographiques si elles sont bien tenues. Elles constituent donc des sources précieuses dans l'élaboration de plans et stratégies en matière de développement sanitaire, social, économique (assiette fiscale), etc. Mais, à cause des problèmes liés au système d'enregistrement de l'état civil au Bénin, ces statistiques connaissent des situations peu reluisantes qui entravent leur exploitation. Or, elles font partie intégrante des Systèmes Statistiques Nationaux (SSN) en ce sens qu'elles constituent l'une des sources des données démographiques désagrégées jusqu'au niveau local.

1.2 Importance des statistiques de l'état civil

Au plan démographique, les données statistiques disponibles à travers l'état civil permettent de constituer une base d'analyse des dynamiques démographiques. L'information sur le nombre de naissances vivantes et de décès touchant une population permet d'évaluer l'accroissement naturel et les variations annuelles de l'effectif de la population et de sa structure. D'autre part,

l'information sur les décès classés en fonction de certaines caractéristiques (âge, sexe) est nécessaire aux calculs des tables de mortalité et pour l'évaluation des probabilités de décès à différents âges. En résumé, les estimations de fécondité et de mortalité qui en découlent sont essentielles à des fins diverses (administrative, etc.) d'autant plus que ces estimations sont disponibles par zone géographique, facilitant ainsi les prises de décisions au niveau local. Les données statistiques de l'état civil sont également cruciales sur le long terme. Entre deux recensements (opération très coûteuse), les statistiques de l'état civil constituent une source complémentaire de données nécessaires à la planification et au calcul des indicateurs sur les progrès vers l'atteinte des Objectifs du Développement Durable (ODD). La mise en œuvre de l'exploitation des données de l'état civil constitue donc une alternative au recensement de la population et de l'habitation. Il s'agit d'un outil de développement de la statistique à long terme qui permettra la mise en place d'opérations moins coûteuses (estimation possible des populations pour la période intercensitaire). Les principes et recommandations des Nations Unies rappellent que : « lorsque l'enregistrement des données d'état civil concernant les naissances, les décès et les mariages est satisfaisant, il contribue à mettre à disposition d'informations utiles à l'analyse des divers aspects de l'évolution de la population et de ses corollaires. Cependant, même lorsque les données relatives à une question particulière laissent à désirer, la régularité des processus démographiques, combinée à l'existence d'autres sources d'informations, permettent d'ajuster ou de corriger les lacunes relevées dans les données dérivées des registres de l'état civil ».

II. Méthodologie de collecte et de traitement des données d'état civil

La compilation et l'exploitation des statistiques des faits d'état civil suivent une démarche méthodologique impliquant tous les acteurs du système. En effet, depuis 2008, la collecte des statistiques se fait par des fiches de collecte établies par l'INSAE sur la base des registres et mises à la disposition des communes et des arrondissements après des séances de sensibilisation et de formation. Dans ce processus, la remontée des données se fait par l'intermédiaire des Directions Départementales du Plan et du Développement (DDPD) qui acheminent les fiches remplies vers l'INSAE qui, à son tour, se charge de les codifier, les saisir et les apurer puis les analyser. Le logiciel utilisé pour la conception du masque de saisie est le CSPro (Census and Survey Processing System). Pour l'analyse des données, le logiciel SPSS est également utilisé.

Il est important de rappeler que les données qui sont analysées et présentées dans cet annuaire concernent surtout les communes dont on dispose des statistiques sur les années 2018 et 2019.

III. Point des statistiques de l'état civil par commune

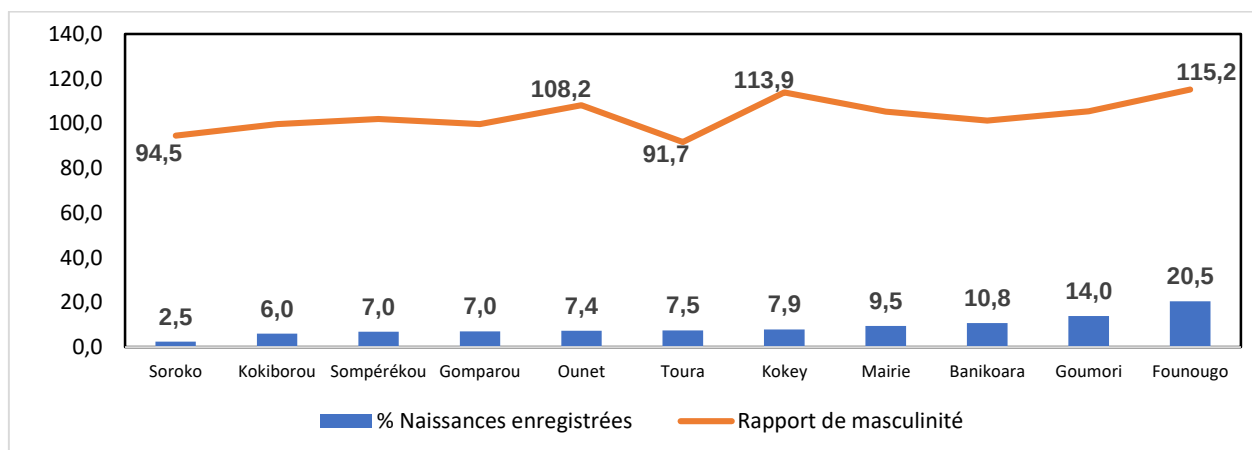
3.1 Analyse des données du département de l'Alibori

➤ Commune de Banikoara

Sur les 13 050 naissances enregistrées dans la commune de Banikoara en 2019, on dénombre 6 695 naissances masculines soit 51,3% des naissances enregistrées. Le graphique 1 montre que

le rapport de masculinité des naissances enregistrées varie de 91,7 garçons pour 100 filles dans l'arrondissement de Toura à 115,2 garçons pour 100 filles dans l'arrondissement de Founougo. Les arrondissements de Founougo (20,5%) et de Goumori (14,0%) détiennent les plus fortes proportions d'enregistrement des naissances dans la commune de Banikoara.

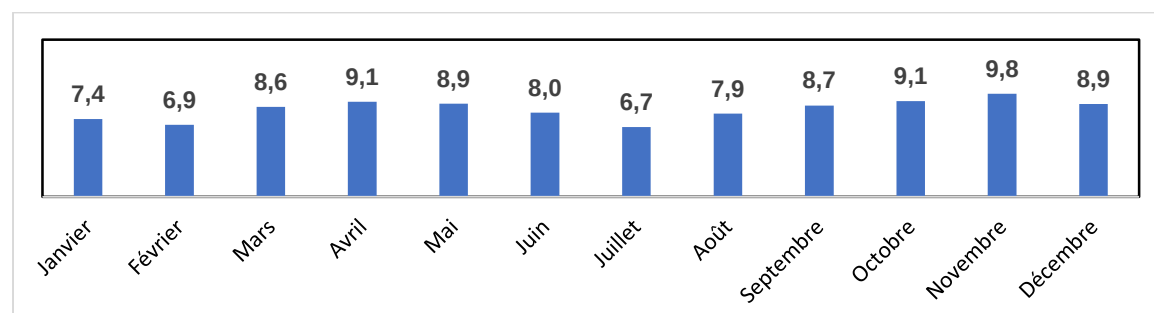
Graphique 1 : Rapport de masculinité et Répartition des naissances enregistrées selon les arrondissements de la commune de Banikoara



Source : INSAE-DGEC, 2019

Dans la commune de Banikoara, les plus fortes proportions de naissances en 2019, ont été enregistrées en Novembre (9,8%). Les plus faibles proportions d'enregistrement sont notées dans les mois de Février (6,9%) et de Juillet (6,7%).

Graphique 2 : Répartition des naissances enregistrées selon les mois d'enregistrement dans la commune de Banikoara



Source : INSAE-DGEC, 2019

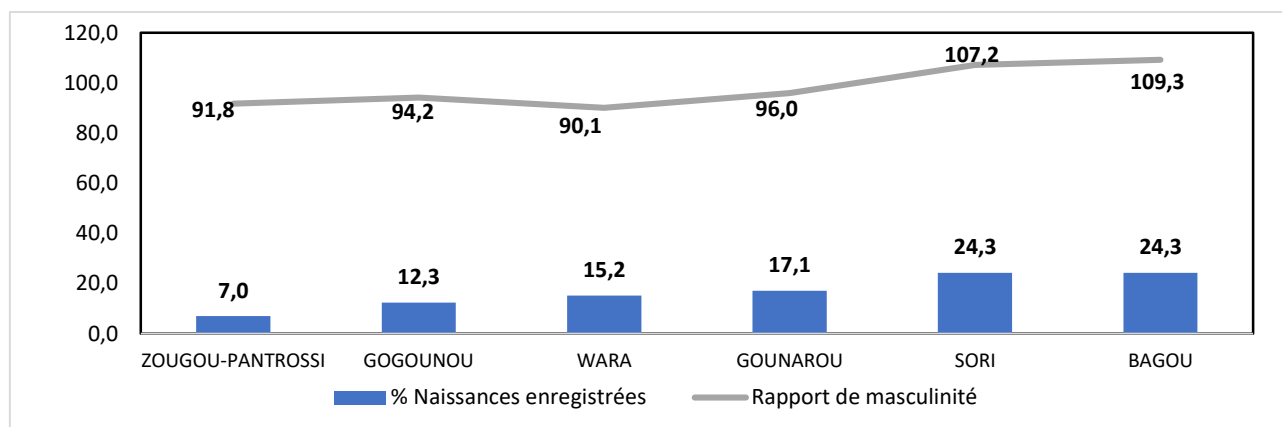
En outre, très peu de décès et de mariages ont été enregistrés en 2019 avec respectivement 181 décès et 15 mariages.

➤ Commune de Gogounou

La commune de Gogounou a enregistré 5 674 naissances au cours de l'année 2019. On y dénombre 2 835 naissances de sexe masculin et 2 839 de sexe féminin soit 50 % pour chaque

sexe avec des disparités selon les arrondissements. En effet, comme l'indique le graphique 3, le rapport de masculinité varie de 90,1 garçons pour 100 filles dans l'arrondissement de Wara à 109,3 garçons pour 100 filles dans l'arrondissement de Bagou. Aussi, remarque-t-on que les arrondissements de Bagou et Sori enregistrent les plus fortes proportions de naissance avec 24,3% respectivement.

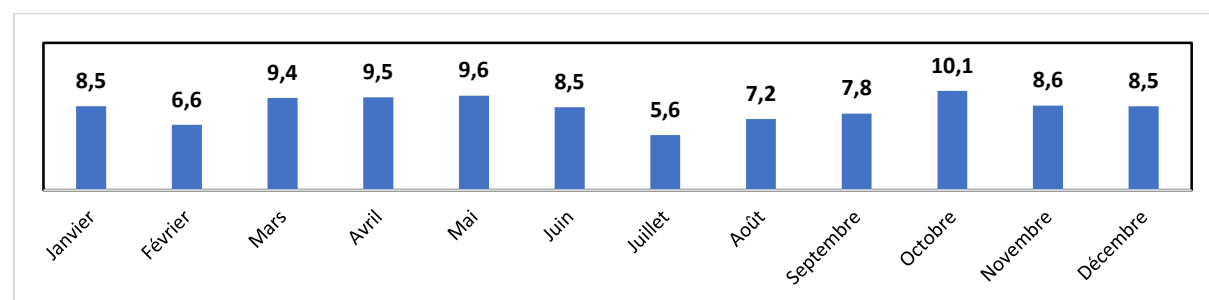
Graphique 3 : Rapport de masculinité et Répartition des naissances enregistrées selon les arrondissements de la commune de Gogounou



Source : INSAE-DGEC, 2019

Les proportions les plus élevées de naissances sont enregistrées en Octobre (10,1%), Mai (9,6%), Avril (9,5%) et Mars (9,4%). La plus faible est enregistrée en Juillet (5,6%).

Graphique 4 : Répartition des naissances enregistrées selon les mois d'enregistrement dans la commune de Gogounou



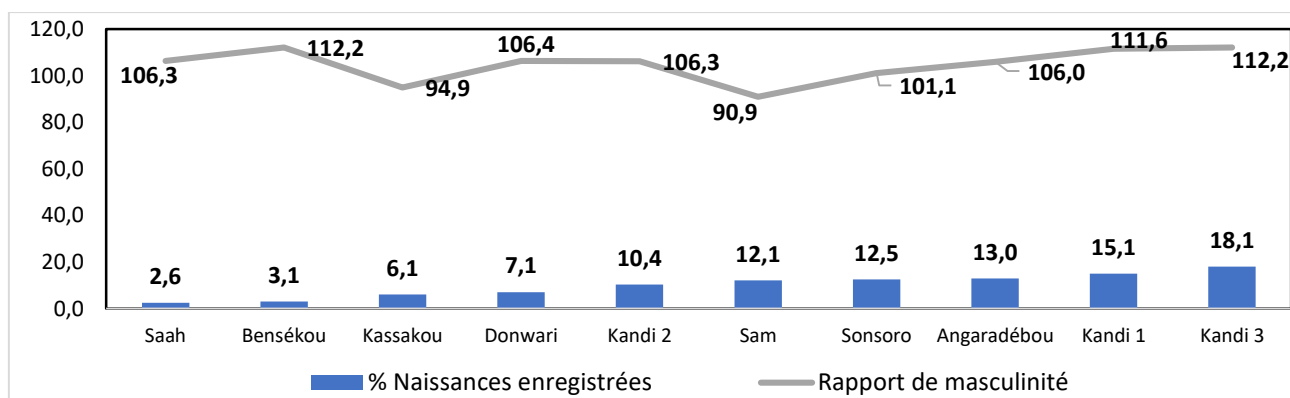
Source : INSAE-DGEC, 2019

➤ Commune de Kandi

Sur 10 092 naissances enregistrées au cours de l'année 2019 dans la commune de Kandi, 51,2% sont de sexe masculin contre 48,8% pour le sexe féminin.

Les plus fortes proportions de naissance sont enregistrées dans les arrondissements de Kandi 3 (18,1%) et Kandi1 (15,1%) alors que la plus faible proportion est enregistrée dans l'arrondissement de Saah (2,6%) (graphique 5).

Graphique 5 : Rapport de masculinité et Répartition des naissances enregistrées selon les arrondissements de la commune de Kandi

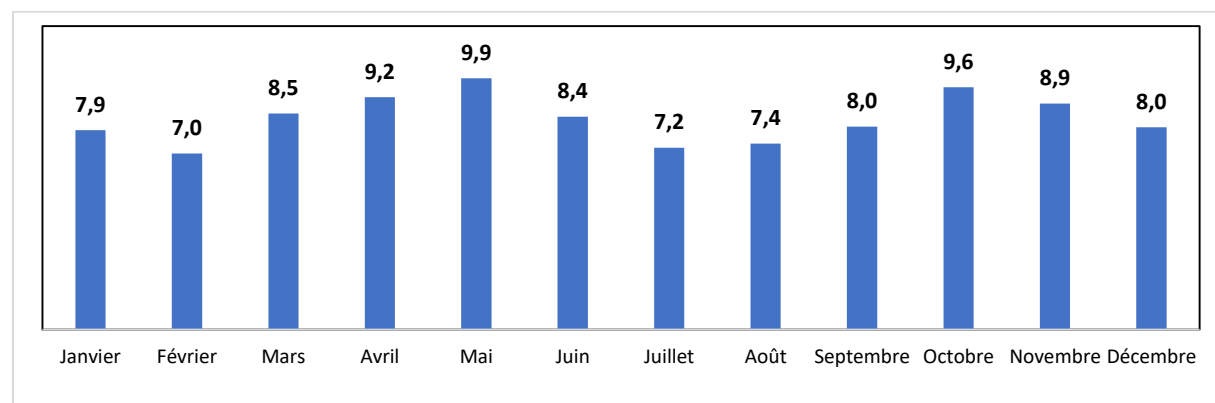


Source : INSAE-DGEC, 2019

Le rapport de masculinité à la naissance dans la commune présente des disparités passant de 90,9 garçons pour 100 filles dans l'arrondissement Sam à 112,2 garçons pour 100 filles dans les arrondissements de Bensékou et Kandi 3.

Selon le mois d'enregistrement des naissances (graphique 6), les plus fortes proportions de naissance sont enregistrées en Mai (9,9%) et Octobre (9,6%). Cependant, quel que soit le mois d'enregistrement, la proportion des naissances enregistrées par commune est supérieure à 7%.

Graphique 6 : Répartition des naissances enregistrées selon les mois d'enregistrement dans la commune de Kandi



Source : INSAE-DGEC, 2019

Les autres communes de l'Alibori n'ont pas transmis les données statistiques de l'état civil.

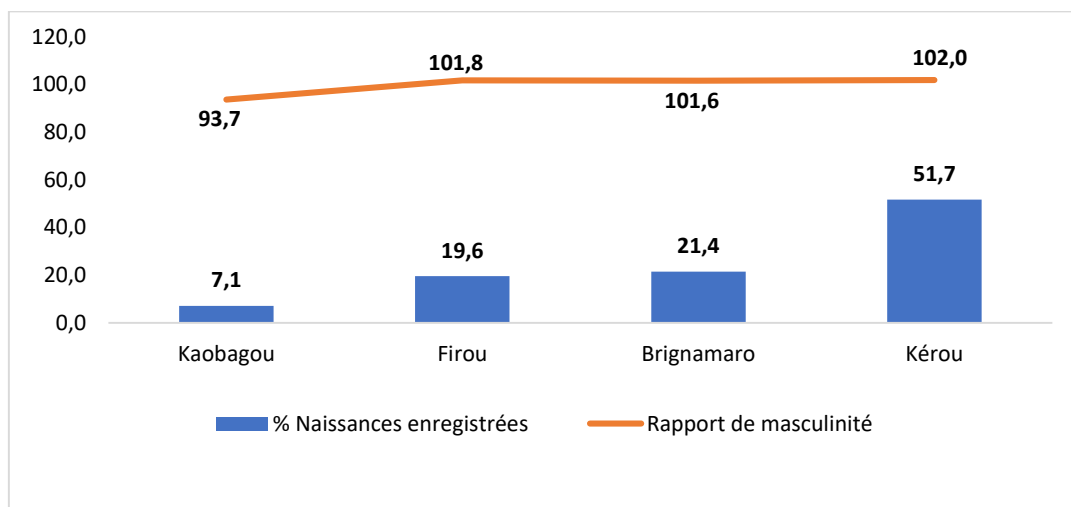
3.2 Analyse des données du département de l'Atacora

Dans l'Atacora, seules les communes de Kérou, Kouandé, Péhunco et Toucountouna ont transmis les données statistiques de l'état civil de 2019 à l'INSAE.

➤ Commune de Kérou

Dans la commune de Kérou, sur les 5 202 naissances enregistrées en 2019, 50,2% sont de sexe masculin et 49,8% de sexe féminin. Plus de la moitié des naissances (51,7%) a été enregistrée dans l'arrondissement centrale de Kérou. Les arrondissements de Brignamaro (21,4%) et Firou (19,6%) ont enregistré chacun, environ 2 naissances sur dix de la commune au cours de l'année (graphique 7). L'arrondissement de Kaobagou enregistre la plus faible proportion (7,1%) de naissance dans la commune au cours de la même année.

Graphique 7 : Rapport de masculinité et Répartition des naissances enregistrées selon les arrondissements de la commune de Kérou

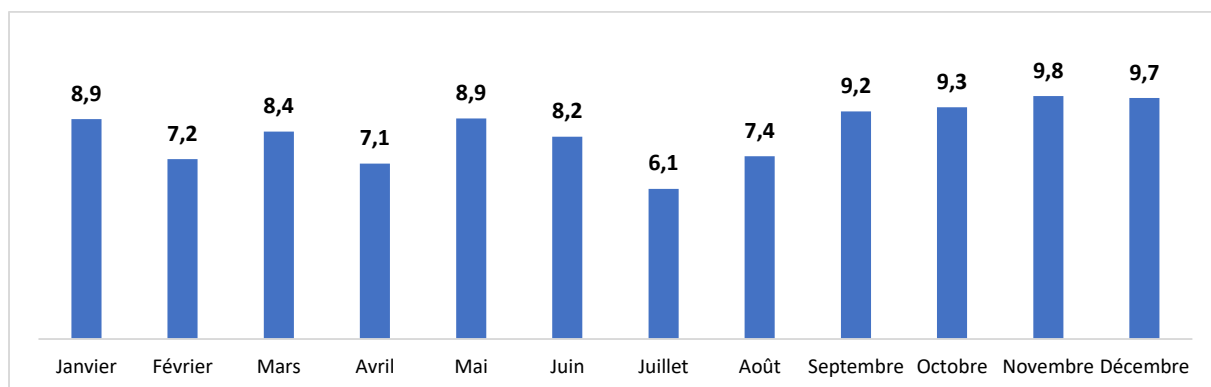


Source : INSAE-DGEC, 2019

Le rapport de masculinité varie de 93,7 garçons pour 100filles dans l'arrondissement Kaobagou, à 102 garçons pour 100filles dans l'arrondissement de Kérou.

Les proportions de naissance les plus élevées ont été enregistrées au cours du mois de Novembre (9,8%) et Décembre (9,7%), voir graphique 8.

Graphique 8 : Répartition des naissances enregistrées selon les mois d'enregistrement dans la commune de Kérou



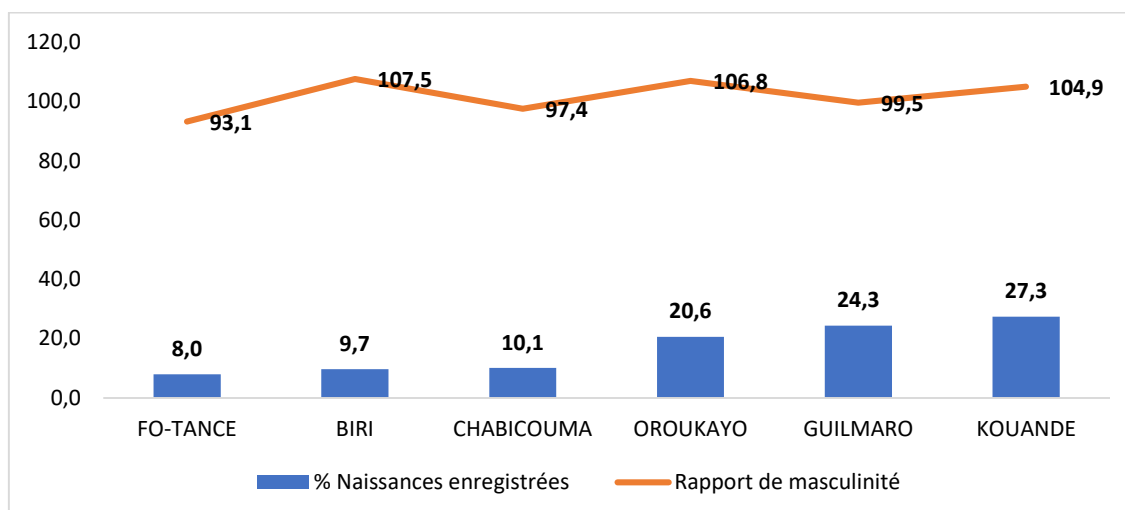
Source : INSAE-DGEC, 2019

➤ Commune de Kouandé

Sur les 4 573 naissances enregistrées dans la commune de Kouandé en 2019, on dénombre 2 314 naissances masculines soit 50,6% et 2 259 de sexe féminin soit 49,4%. Le graphique 9 montre que le rapport de masculinité des naissances enregistrées varie de 93,1 garçons pour 100 filles dans l'arrondissement de Fo-Tance à 107,5 garçons pour 100 filles dans l'arrondissement de Biri.

Les arrondissements de Kouandé (27,3%), de Guilmaro (24,3%) et Oroukayo (20,6%) enregistrent les plus fortes proportions de naissances enregistrées.

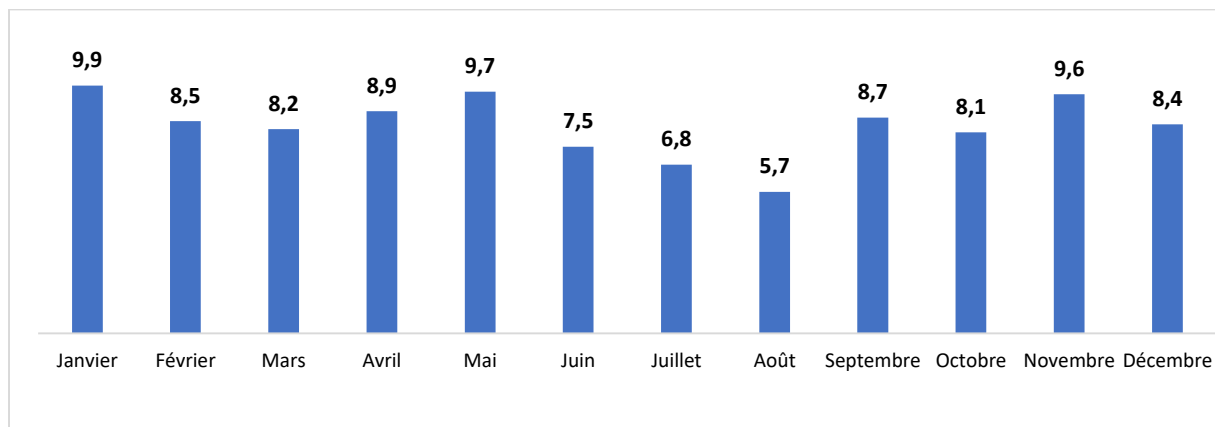
Graphique 9 : Rapport de masculinité et Répartition des naissances enregistrées selon les arrondissements de la commune de Kouandé



Source : INSAE-DGEC, 2019

Les proportions de naissance les plus élevées ont été enregistrées au cours du mois de Janvier (9,9%), Mai (9,7%), et Novembre (9,6%) voir graphique 10.

Graphique 10 : Répartition des naissances enregistrées selon les mois d'enregistrement dans la commune de Kouandé



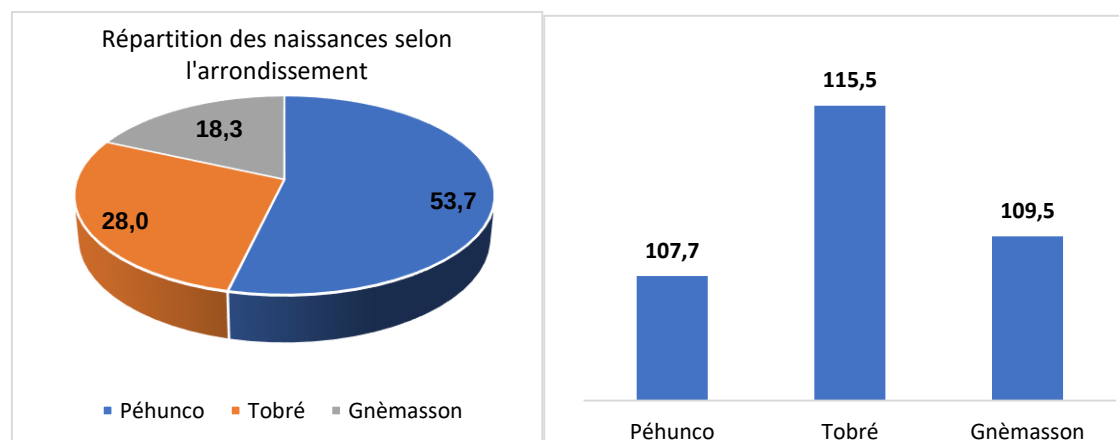
Source : INSAE-DGEC, 2019

➤ Commune de Péhunco

Sur 3 694 naissances enregistrées dans la commune de Péhunco au cours de l'année 2019, 2 078 sont de sexe masculin soit 52,4% et 1 836 de sexe féminin soit 47,6%.

Plus de la moitié de ces naissances (53,7%) a été enregistrée dans l'arrondissement du centre c'est-à-dire Péhunco. (Graphique 11). Quel que soit l'arrondissement, le rapport de masculinité est plus de 100 garçons pour 100 filles allant jusqu'à 115,5 garçons pour cent filles dans l'arrondissement de Tobré.

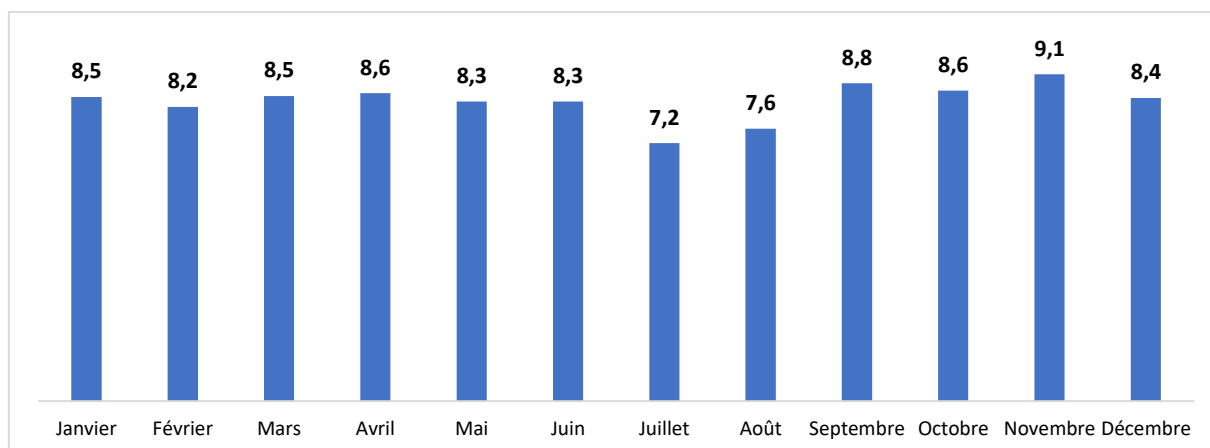
Graphique 11 : Rapport de masculinité et Répartition des naissances enregistrées selon les arrondissements de la commune de Péhunco



Source : INSAE-DGEC, 2019

La plus forte proportion de naissance a été enregistrée au cours du mois de Novembre (9,1%).

Graphique 12 : Répartition des naissances enregistrées selon les mois d'enregistrement dans la commune de Péhunco



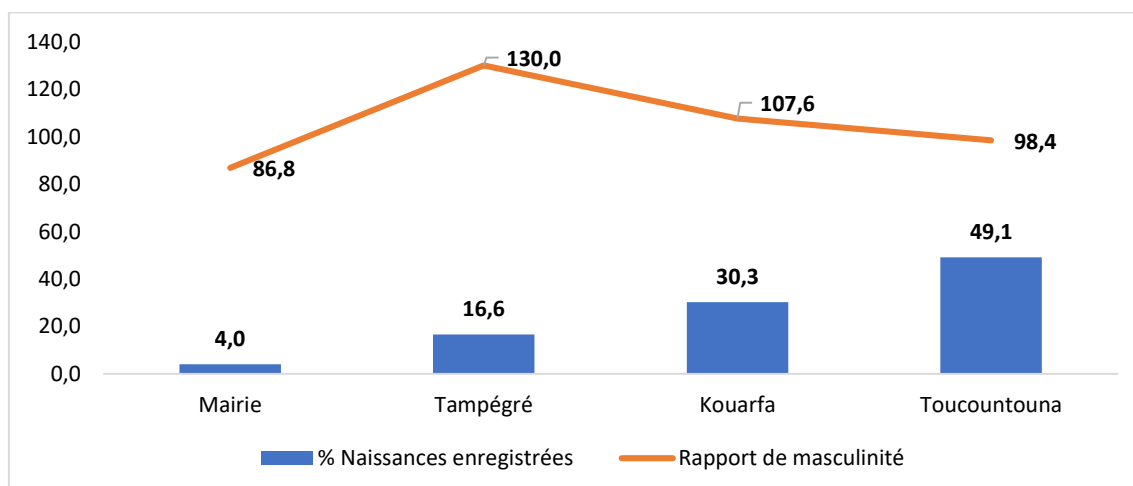
Source : INSAE-DGEC, 2019

➤ Commune de Toucountouna

En 2019, il a été enregistré 1 797 naissances dont 922 garçons soit 51,3% et 875 filles soit 48,7% dans la commune de Toucountouna. Près de la moitié de ces naissances (49,1%) a été enregistrée dans l'arrondissement du centre Toucountouna. Signalons que certaines naissances (4%) ont été enregistrées au niveau du service état civil de la commune.

En considérant les arrondissements, le rapport de masculinité passe de 98,4 garçons pour 100 filles dans Toucountouna à 130 garçons pour 100 filles dans Tampégré (Graphique 13).

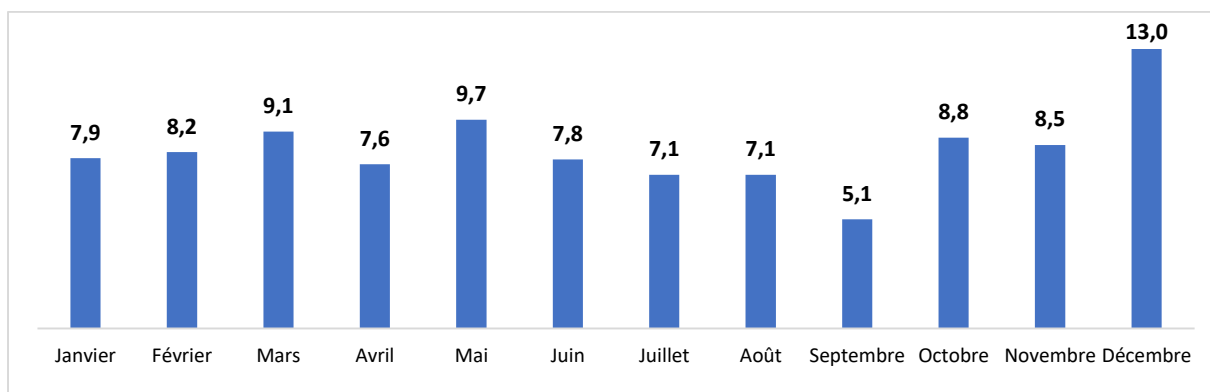
Graphique 13 : Rapport de masculinité et Répartition des naissances enregistrées selon les arrondissements de la commune de Toucountouna



Source : INSAE-DGEC, 2019

La plus forte proportion de naissance a été enregistrée dans le mois de Décembre (13%) et la plus faible l'a été dans le mois de Septembre (5,1%).

Graphique 14 : Répartition (%) des naissances enregistrées selon les mois d'enregistrement dans la commune de Toucountouna



Source : INSAE-DGEC, 2019

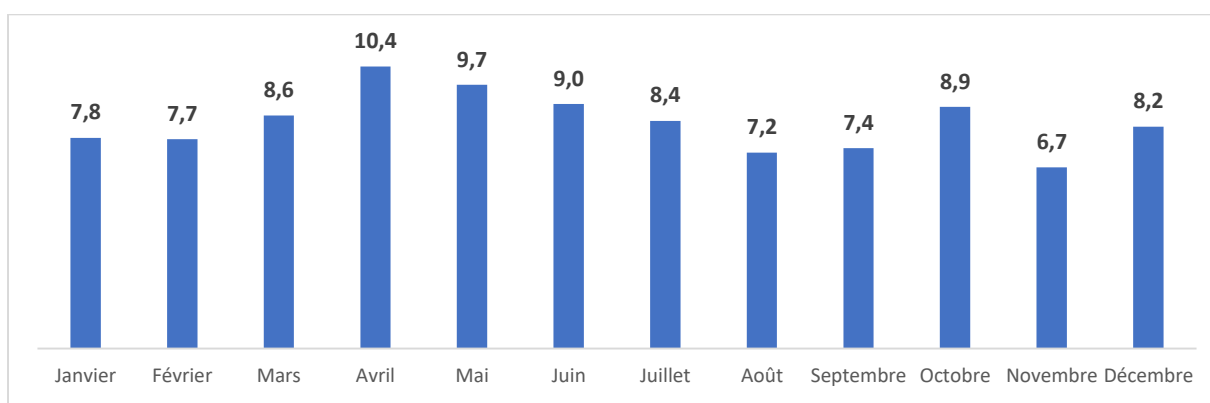
3.3 Analyse des données du département de l'Atlantique

➤ Commune de Ouidah

Au cours de l'année 2019, la commune de Ouidah a enregistré 8 764 naissances. C'est au cours des mois d'avril, mai et juin que les plus grandes proportions de naissances ont été enregistrées respectivement 10,4%, 9,7% et 9%. Par contre, les plus faibles proportions ont été enregistrées durant les mois de novembre, août et septembre respectivement 6,7%, 7,2% et 7,4%.

Au cours de la même année (2019), la commune a enregistré 495 décès et 37 mariages.

Graphique 15 : Répartition des naissances enregistrées selon les mois d'enregistrement dans la commune de Ouidah en 2019



Source : INSAE-DGEC, 2019

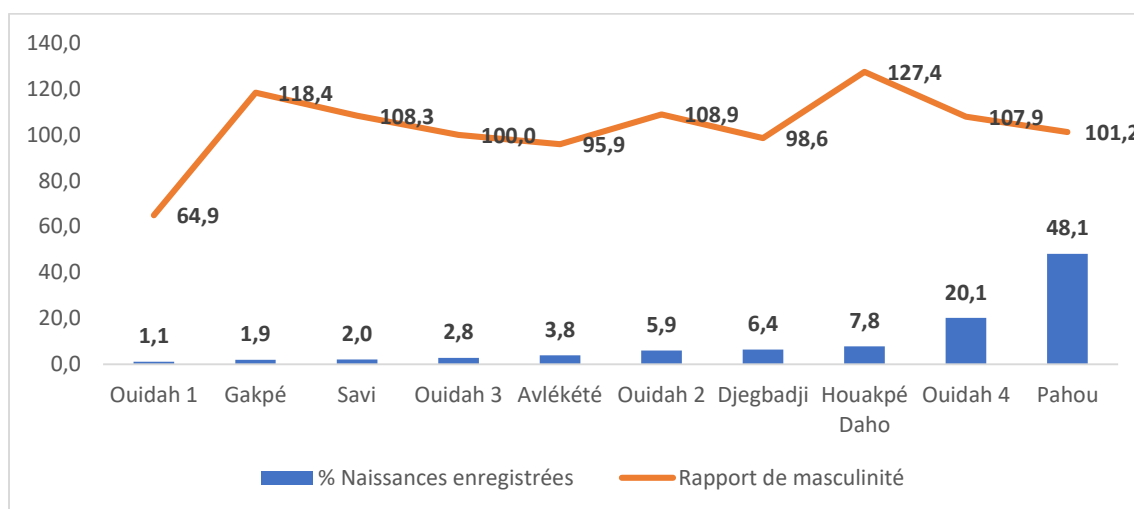
La commune de Ouidah a enregistré au cours de l'année 2018, un total de 8 720 naissances. C'est majoritairement dans les arrondissements de Pahou (48,1%) et Ouidah 4 (20,1%) que ces naissances ont été enregistrées. Ensuite, il y a les arrondissements de Houakpè Daho, Djegbadji, Ouidah 2 et Avlékété qui ont enregistré en faibles proportions des naissances respectivement

7,8%, 6,4%, 5,9% et 3,8%. Les arrondissements de Savi, Gakpé et Ouidah quant à eux ont enregistré de très faibles proportions (respectivement 2,0%, 1,9% et 1,1%).

L'analyse des naissances de la commune en 2018 selon le sexe montre que dans presque tous les arrondissements, les naissances de sexe masculin prédominent sur celles de sexe féminin (Rapport de masculinité supérieure à 100). C'est dans les arrondissements de Djegbadji, Avlékété et surtout Ouidah 1 que la tendance contraire est observée (Rapport de masculinité égal à 98,6%, 95,9% et 64,9% respectivement).

Dans la même année 2018, la commune de Ouidah a enregistré 448 décès et 60 mariages.

Graphique 16 : Rapport de masculinité et Répartition des naissances enregistrées selon les arrondissements de la commune de Ouidah en 2018



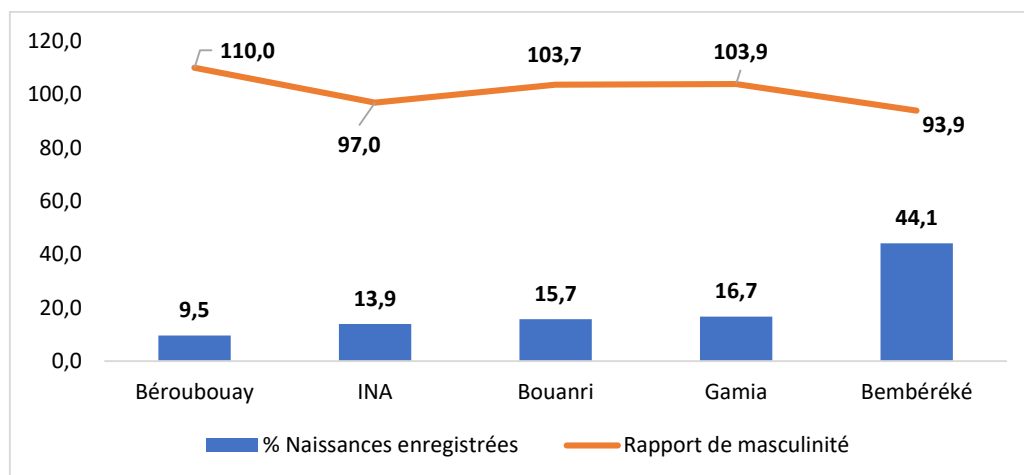
Source : INSAE-DGEC, 2018

3.4 Analyse des données du département du Borgou

➤ Commune de Bembèrèkè

La commune de Bembèrèkè a enregistré au cours de l'année 2019, 7 400 naissances dont 3 710 de sexe masculin soit 49,7% et 3 750 de sexe féminin soit 50,3%. Près de la moitié de ces naissances (44,1%) a été enregistrée dans l'arrondissement de Bembèrèkè. La plus faible proportion des naissances a été enregistrée dans l'arrondissement de Bérubouay (graphique 17). Le rapport de masculinité au niveau des naissances enregistrées s'est établi entre 93,9 garçons pour 100 filles dans l'arrondissement de Bembèrèkè et 110 garçons pour 100 filles dans Bérubouay.

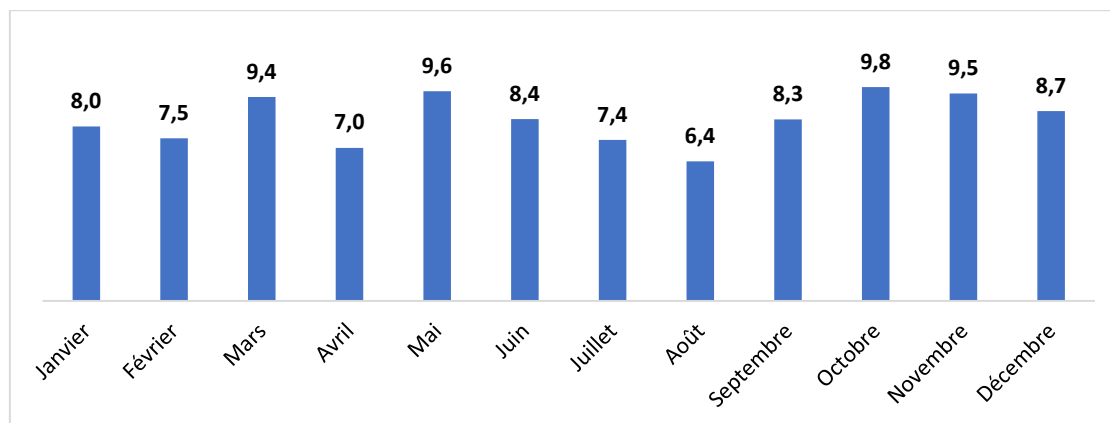
Graphique 17 : Rapport de masculinité et Répartition des naissances enregistrées selon les arrondissements de la commune de Bembèrèkè



Source : INSAE-DGEC, 2019

Les plus fortes proportions de naissances ont été enregistrées au cours des mois d'Octobre (9,8%), de Mai (9,6%), de Novembre (9,5%) et mars (9,4%).

Graphique 18 : Répartition des naissances enregistrées selon les mois d'enregistrement dans la commune de Bembèrèkè



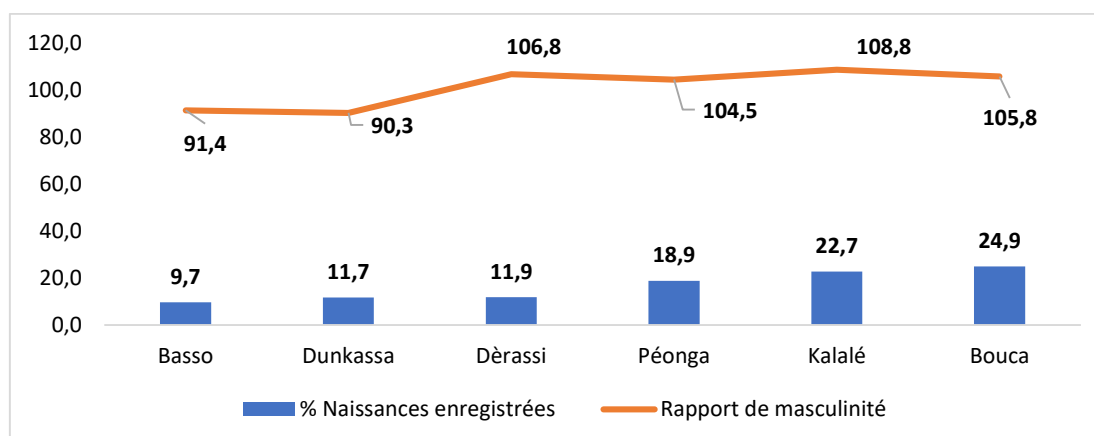
Source : INSAE-DGEC, 2019

➤ Commune de Kalalé

Au total, la commune de Kalalé a enregistré 6 700 naissances au cours de l'année 2019. Parmi ces naissances, 3 403 sont de sexe masculin soit 50,8% et 3 297 sont de sexe féminin soit 49,2%. Les arrondissements de Bouca (24,9%), de Kalalé (22,7%) et de Péonga (18,9%) concentrent les proportions les plus élevées de naissances enregistrées.

Le rapport de masculinité au niveau des naissances enregistrées varie de 90,3 garçons pour 100 filles dans l'arrondissement de Dunkassa à 108,8 garçons pour 100 filles dans l'arrondissement de Kalalé.

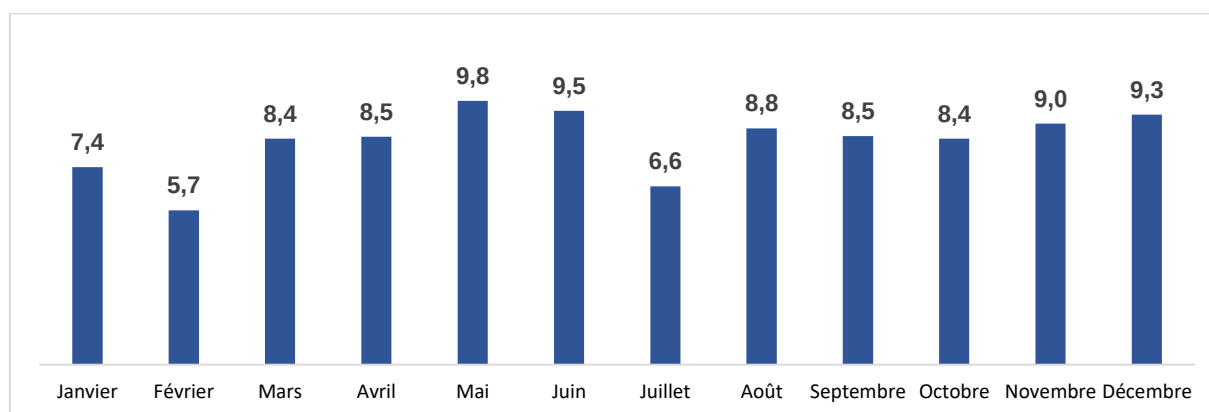
Graphique 19 : Rapport de masculinité et Répartition des naissances enregistrées selon les arrondissements de la commune de Kalalé



Source : INSAE-DGEC, 2019

Les plus forte de proportion de naissances ont été enregistrées dans les mois de mai (9,8%), juin (9,5%) et décembre (9,3%).

Graphique 20 : Répartition des naissances enregistrées selon les mois d'enregistrement dans la commune de Kalalé



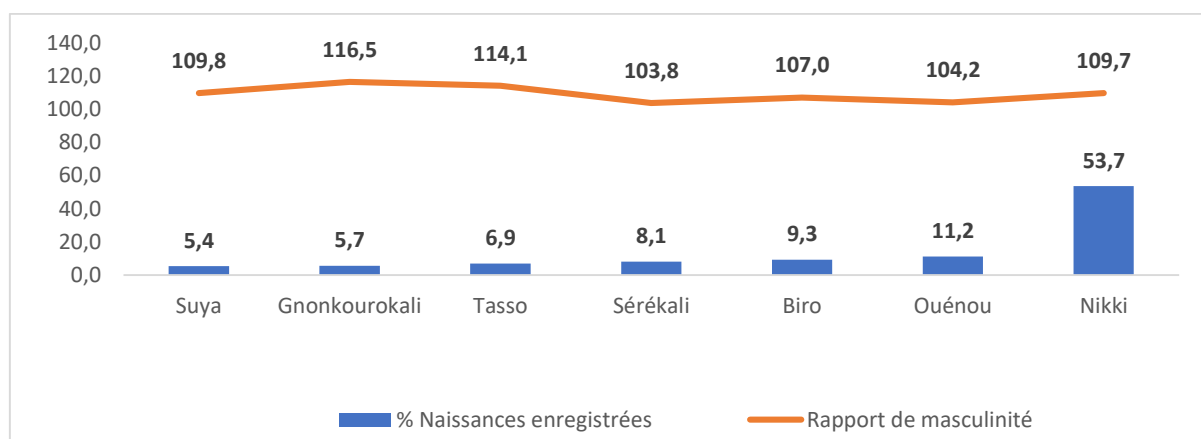
Source : INSAE-DGEC, 2019

➤ Commune de Nikki

Sur les 7871 naissances enregistrées dans la commune de Nikki en 2019, on dénombre 4 103 naissances masculines soit 52,1% des naissances enregistrées. Le graphique 21 montre que le rapport de masculinité des naissances enregistrées varie de 103,8 garçons pour 100 filles dans l'arrondissement de Sérékali à 116,5 garçons pour 100 filles dans l'arrondissement de Gnonkourokali.

L'arrondissement de Nikki (53,7%) et de Ouénou (11,2%) détiennent les plus fortes proportions d'enregistrement des naissances dans la commune de Nikki.

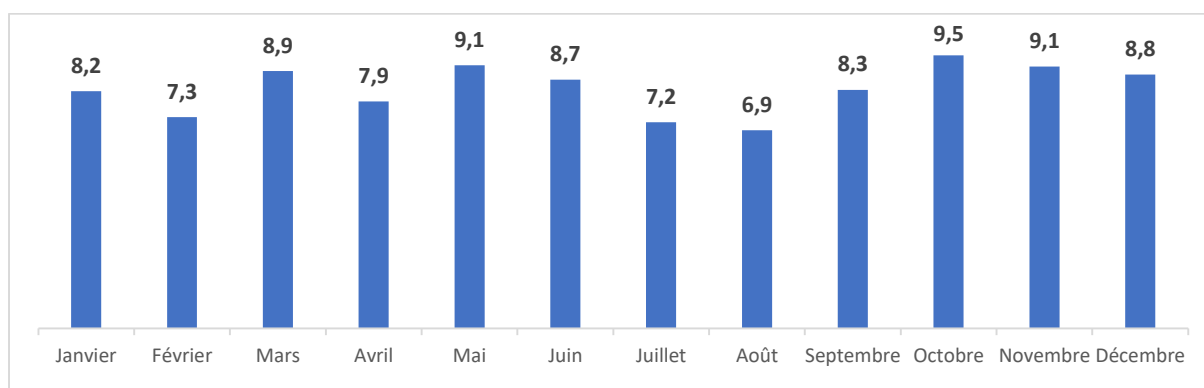
Graphique 21 : Rapport de masculinité et Répartition des naissances enregistrées selon les arrondissements de la commune de Nikki.



Source : INSAE-DGEC, 2019

Dans la commune de Nikki, les plus fortes proportions de naissances ont été enregistrées en Octobre 2019 (9,5%). Les plus faibles proportions d'enregistrement sont notées dans les mois de juillet (7,2%) et d'août (6,9%).

Graphique 22 : Répartition des naissances enregistrées selon les mois d'enregistrement dans la commune de Nikki



Source : INSAE-DGEC, 2019

En outre, très peu de décès et de mariages ont été enregistrés en 2019 avec respectivement 64 décès et 09 mariages.

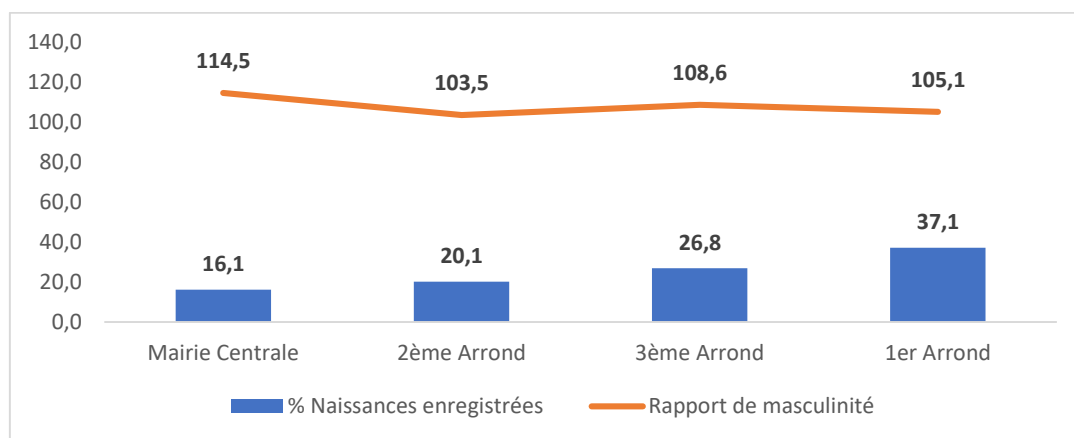
➤ Commune de Parakou

Sur les 15 871 naissances enregistrées dans la commune de Parakou en 2019, on dénombre 8 220 naissances masculines soit 51,8% des naissances enregistrées. Le graphique 23 montre que le rapport de masculinité des naissances enregistrées varie de 103,5 garçons pour 100 filles

dans le deuxième arrondissement à 114,5 garçons pour 100 filles dans la mairie centrale de Parakou.

La mairie centrale (37,1%) et le troisième arrondissement (26,8%) détiennent les plus fortes proportions d'enregistrement des naissances dans la commune de Parakou.

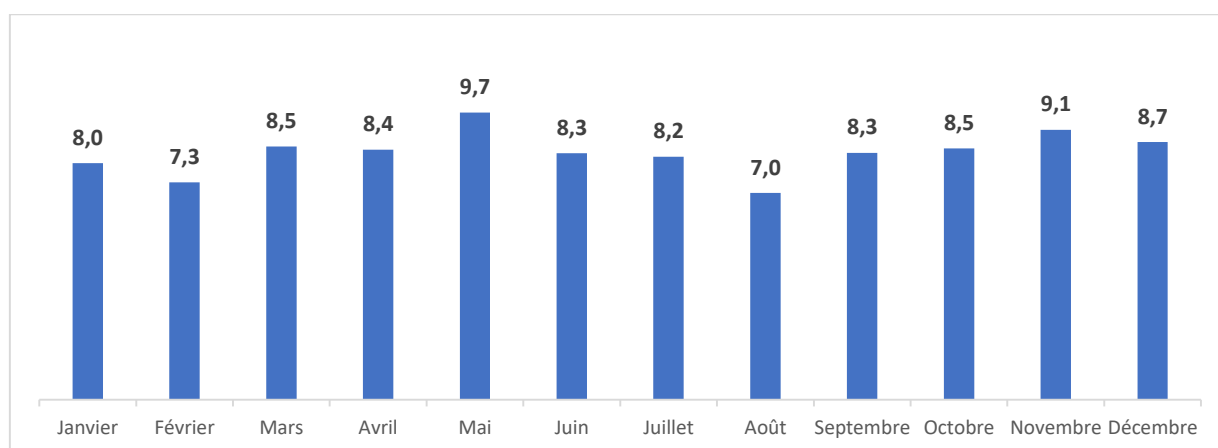
Graphique 23 : Rapport de masculinité et Répartition des naissances enregistrées selon les arrondissements de la commune de Parakou.



Source : INSAE-DGEC, 2019

Dans la commune de Parakou en 2019, les plus fortes proportions de naissances ont été enregistrées en Mai (9,7%). Les plus faibles proportions sont notées dans les mois de février (7,3%) et d'août (7,0%).

Graphique 24 : Répartition des naissances enregistrées selon les mois d'enregistrement dans la commune de Parakou.



Source : INSAE-DGEC, 2019

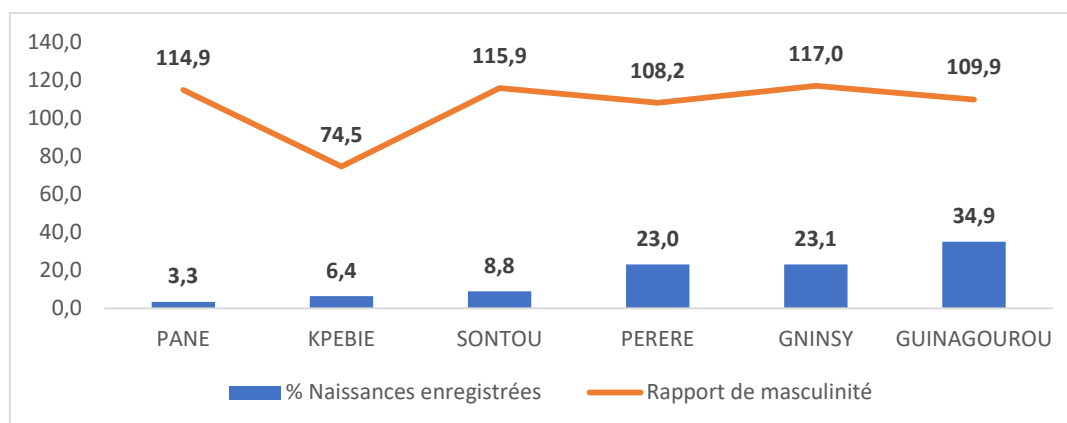
En outre, très peu de décès et de mariages ont été enregistrés en 2019 avec respectivement 497 décès et 127 mariages.

➤ Commune de Pèrèrè

Sur les 4 330 naissances enregistrées dans la commune de Pèrèrè en 2019, on dénombre 2 258 naissances masculines soit 52,1% des naissances enregistrées. Le graphique 25 montre que le rapport de masculinité des naissances enregistrées varie de 74,5 garçons pour 100 filles dans l'arrondissement de Kpébié à 117,0 garçons pour 100 filles dans l'arrondissement de Gninsy.

Les arrondissements de Guinagourou (34,9%), de Gninsy (23,1%) et de Pèrèrè (23,0%) détiennent les plus fortes proportions d'enregistrement des naissances dans la commune.

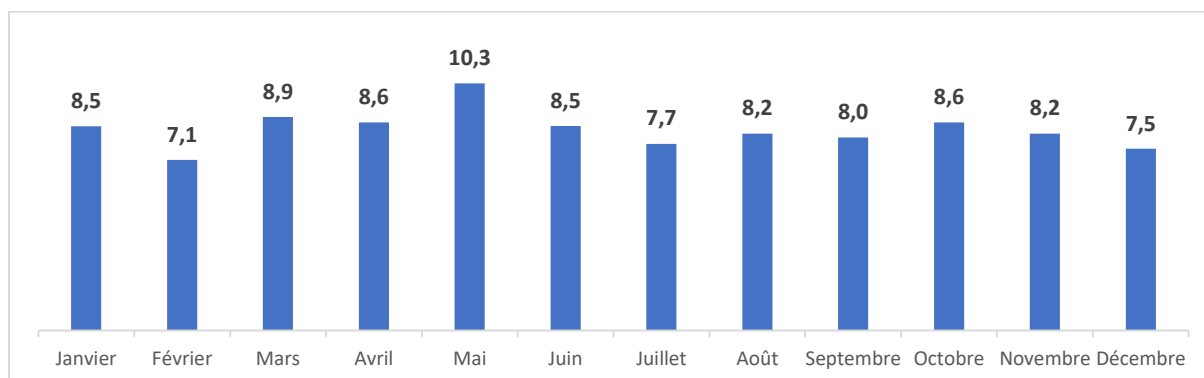
Graphique 25 : Rapport de masculinité et Répartition des naissances enregistrées selon les arrondissements de la commune de Pèrèrè.



Source : INSAE-DGEC, 2019

Dans la commune de Pèrèrè, les plus fortes proportions de naissances ont été enregistrées en Mai 2019 (10,3%). Les plus faibles proportions d'enregistrement sont notées dans les mois de février (7,1%) et de décembre (7,5%).

Graphique 26 : Répartition des naissances enregistrées selon les mois d'enregistrement dans la commune de Pèrèrè.



Source : INSAE-DGEC, 2019

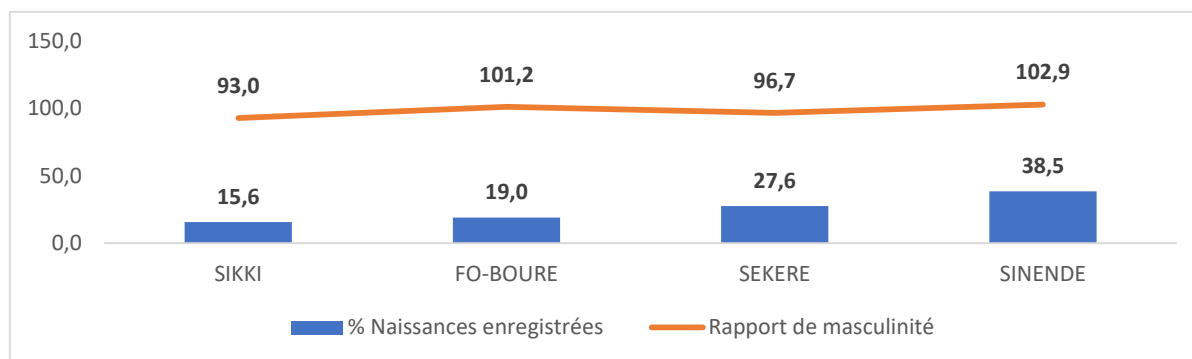
En outre, très peu de décès et de mariages ont été enregistrés en 2019 avec respectivement 16 décès et 12 mariages.

➤ *Commune de Sinendé*

Sur les 4 590 naissances enregistrées dans la commune de Sinendé en 2019, on dénombre 2 301 naissances masculines soit 50,1% des naissances enregistrées. Le graphique 27 montre que le rapport de masculinité des naissances enregistrées varie de 93,0 garçons pour 100 filles dans l'arrondissement de Sikki à 102,9 garçons pour 100 filles dans l'arrondissement de Sinendé.

Les arrondissements de Sinendé (38,5%) et de Sékéré (27,6%) détiennent les plus fortes proportions d'enregistrement des naissances dans la commune de Sinendé.

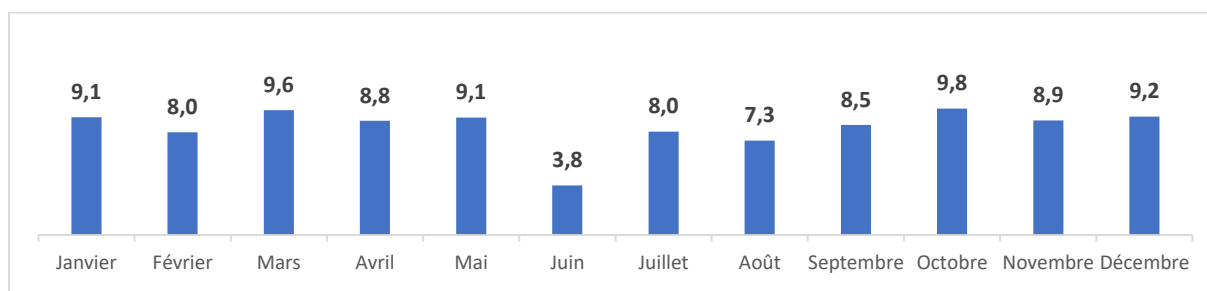
Graphique 27 : Rapport de masculinité et Répartition des naissances enregistrées selon les arrondissements de la commune de Sinendé.



Source : INSAE-DGEC, 2019

Dans la commune de Sinendé, les plus fortes proportions de naissances ont été enregistrées en Octobre 2019 (9,8%). Les plus faibles proportions d'enregistrement sont notées dans les mois de juin (3,8%) et d'août (7,3%).

Graphique 28 : Répartition des naissances enregistrées selon les mois d'enregistrement dans la commune de Sinendé.



Source : INSAE-DGEC, 2019

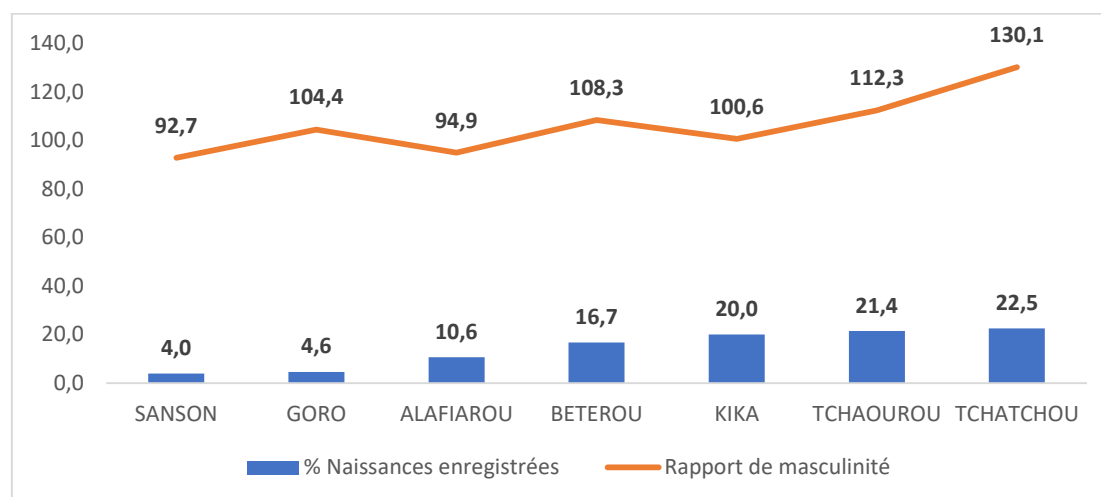
En ce qui concerne l'enregistrement des autres événements dans la commune de Sinendé, on note que seulement 24 décès et 6 mariages ont été enregistrés à l'état civil.

➤ *Commune de Tchaourou*

Sur un total de 7 955 naissances enregistrées dans la commune de Tchaourou en 2019, on dénombre 4 162 naissances masculines soit 52,31 des naissances enregistrées. Le graphique 29 montre que le rapport de masculinité des naissances enregistrées varie de 92,7 garçons pour 100 filles pour l'arrondissement de Sanson à 130,1 garçons pour 100 filles pour celui de Tchatchou.

Les arrondissements de Tchatchou (22,5%) et de Tchaourou (21,4%) présentent les plus grandes proportions de naissances enregistrées dans l'ensemble de la commune.

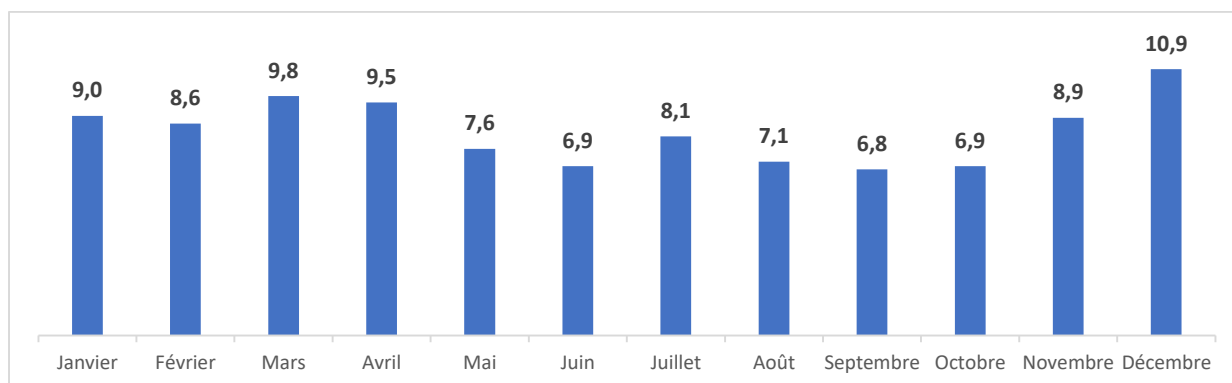
Graphique 29 : Rapport de masculinité et Répartition des naissances enregistrées selon les arrondissements de la commune de Tchaourou



Source : INSAE-DGEC, 2019

Dans la commune de Tchaourou, les plus fortes proportions de naissances ont été enregistrées en Décembre 2019 (10,9%). Les plus faibles proportions d'enregistrement sont notées dans les mois de Juin (6,9%), Septembre (6,8%) et Octobre (6,9%).

Graphique 30 : Répartition des naissances enregistrées selon les mois d'enregistrement dans la commune de Tchaourou



Source : INSAE-DGEC, 2019

En outre, très peu de décès et de mariages ont été enregistrés en 2019 avec respectivement 103 décès et 80 mariages.

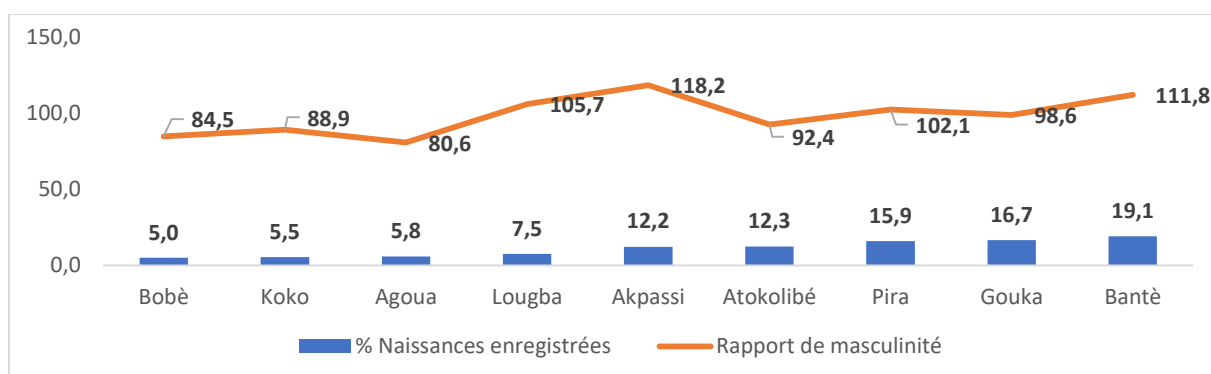
3.5 Département des Collines

➤ Commune de Bantè

Sur les 4 315 naissances enregistrées dans la commune de Bantè en 2019, on dénombre 2 168 naissances masculines soit 50,24% des naissances enregistrées. Le graphique 31 montre que le rapport de masculinité des naissances enregistrées varie de 80,6 garçons pour 100 filles dans l'arrondissement de Agoua à 118,2 garçons pour 100 filles dans l'arrondissement de Akpassi.

Les arrondissements de Bantè (19,1%) et de Gouka (16,7%) détiennent les plus fortes proportions d'enregistrement des naissances dans la commune de Bantè.

Graphique 31 : Rapport de masculinité et Répartition des naissances enregistrées selon les arrondissements de la commune de Bantè



Source : INSAE-DGEC, 2019

En outre, très peu de décès et de mariages ont été enregistrés en 2019 avec respectivement 68 décès et 6 mariages.

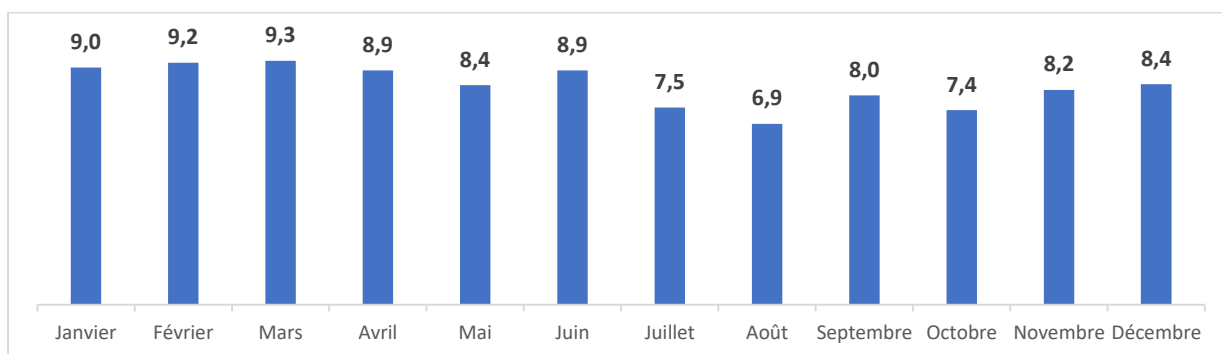
3.6 Département de la Donga

➤ Commune de Bassila

Sur les 6117 naissances enregistrées dans la commune de Bassila en 2019, on dénombre 3262 naissances masculines soit 53,33% des naissances enregistrées.

Dans la commune de Bassila, les plus fortes proportions de naissances ont été enregistrées en Mars 2019 (9,3%). Les plus faibles proportions d'enregistrement sont notées dans les mois de Juillet (7,5%), Août (6,9%) et Octobre (7,4%).

Graphique 32 : Répartition des naissances enregistrées selon les mois d'enregistrement dans la commune de Bassila



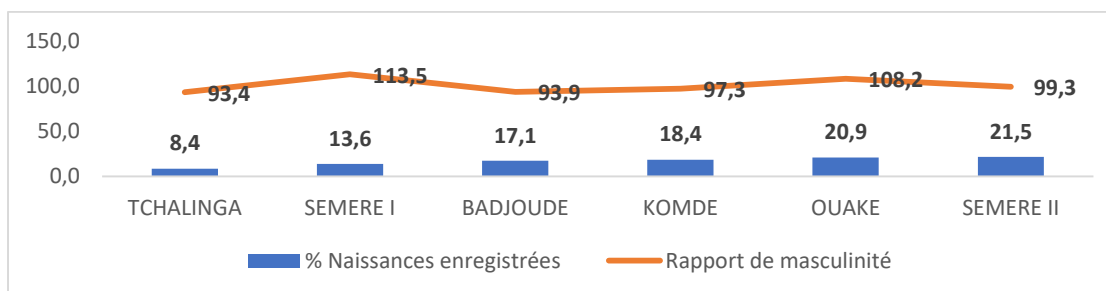
Source : INSAE-DGEC, 2019

➤ Commune de Ouaké

Sur les 2 790 naissances enregistrées dans la commune de Ouaké en 2019, on dénombre 1 400 garçons soit 50,2% des naissances. Le graphique 33 montre que le rapport de masculinité des naissances enregistrées varie de 93,4 garçons pour 100 filles dans l'arrondissement de Tchalinga à 113,5 garçons pour 100 filles dans l'arrondissement de Sèmère 1.

Les arrondissements de Sèmère II (21,5%) et de Ouaké (20,9%) détiennent les plus fortes proportions d'enregistrement des naissances dans la commune de Ouaké.

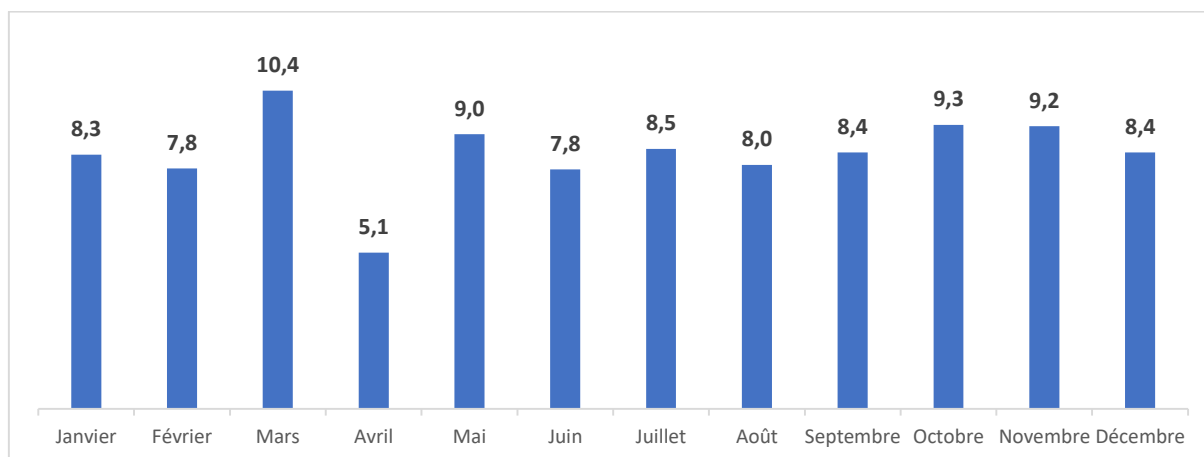
Graphique 33 : Rapport de masculinité et Répartition des naissances enregistrées selon les arrondissements de la commune de Ouaké



Source : INSAE-DGEC, 2019

Dans la commune de Ouaké, les plus fortes proportions de naissances ont été enregistrées en Mars 2019 (10,4%). Les plus faibles proportions d'enregistrement sont notées en Avril 2019 (5,1%)

Graphique 34 : Répartition des naissances enregistrées selon les mois d'enregistrement dans la commune de Ouaké



Source : INSAE-DGEC, 2019

En outre, très peu de décès et de mariages ont été enregistrés en 2019 avec respectivement 25 décès et 14 mariages.

3.7 Département de l'Ouémé

➤ Commune de Sèmè-Kpodji

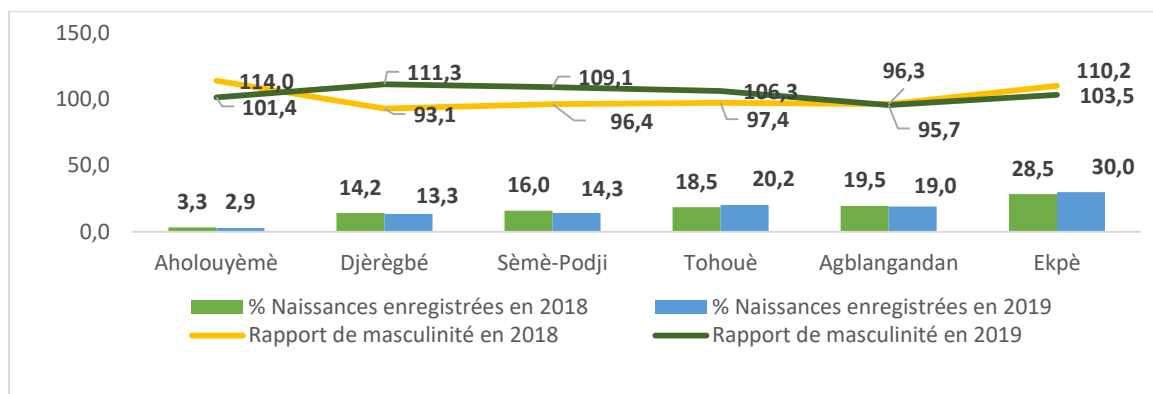
La Commune de Sèmè-Kpodji a enregistré 9 672 naissances en 2019 contre 11 079 en 2018. La répartition selon les arrondissements montre que c'est dans l'arrondissement d'Ekpè que la plus grande proportion de naissances est enregistrée (30,0% en 2019 et 28,5% en 2018). Par contre la plus faible proportion de naissance est enregistrée dans l'arrondissement de Aholouyèmè (2,9% en 2019 et 3,3% en 2018). En 2019, l'arrondissement d'Ekpè est suivant dans l'ordre des arrondissements de Tohouè (20,2%), Agblangandan (19,0%), Sèmè-Kpodji (14,3%) et Djrègbé (13,3%). Alors qu'en 2018 le même arrondissement était suivant dans l'ordre des arrondissements de Agblangandan (19,5%), Tohouè (18,5%), Sèmè-Kpodji (16,0%) et Djrègbé (14,2%). Il s'observe une baisse d'enregistrement de naissances dans certains arrondissements et une augmentation d'enregistrement dans d'autres cas.

Une analyse selon le sexe montre qu'en 2019, il y a plus de naissances de sexe masculin que de sexe féminin dans tous les arrondissements à l'exception de l'arrondissement de Agblangandan où le rapport de masculinité est égal à 95,7 garçons pour 100 filles. Par contre en 2018, il y avait plus de naissances de sexe féminin dans presque tous les arrondissements sauf dans les

arrondissements de Aholouyèmè et Ekpè où les rapports de masculinité sont respectivement de 114,0 garçons pour 100 filles et 110,2 garçons pour 100 filles.

Le nombre de décès enregistré dans la commune en 2019 est égal à 319 contre 300 décès en 2018. Alors que le nombre de mariages célébrés en 2019 est égal à 65 contre 134 en 2018.

Graphique 35 : Rapport de masculinité et Répartition des naissances enregistrées selon les arrondissements de la commune de Sèmè-Kpodji



Source : INSAE-DGEC, 2018-2019

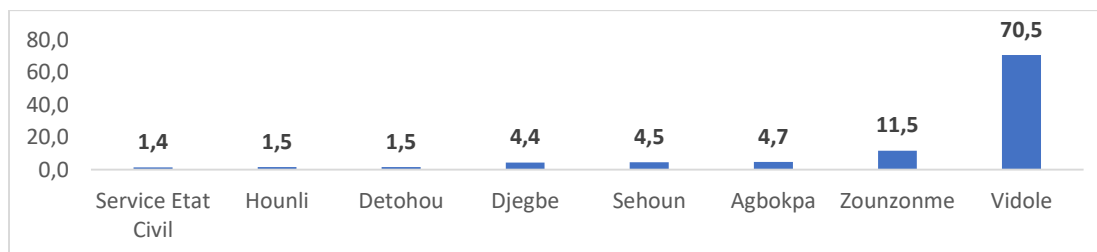
3.8 Département du Zou

➤ Commune d'Abomey

Dans la commune d'Abomey, 10 428 naissances ont été enregistrées en 2019. C'est dans l'arrondissement de Vidolé que la grande majorité (70,5%) de ses naissances a été enregistré. Les autres arrondissements ont contribué en faible proportion en ordre décroissant ci-après : Zounzonme (11,5%), Agbokpa (4,7%), Sehoun (4,5%), Djègbé (4,4%), Détohou (1,5%), Hounli (1,5%) et le Service d'Etat Civil de la Mairie d'Abomey (1,4%).

Le nombre total de décès enregistrés dans la commune au cours de l'année 2019 est égal à 268 et le nombre total de mariages célébrés au cours de la même année est égal à 50.

Graphique 36 : Répartition des naissances enregistrées selon les arrondissements de la commune d'Abomey



Source : INSAE-DGEC, 2019

Annexe

Tableau récapitulatif des statistiques de l'état civil en 2018 et 2019 pour quelques communes du Bénin

Département/commune	Naissances enregistrées				Décès enregistrées			Mariages enregistrés	Population	Taux brut de natalité (‰)
	Masculin	Féminin	Total	RM(%)	Masculin	Féminin	Total			
ALIBORI										
Banikoara 2019	6 695	6 355	13 050	105,4	96	85	181	15	292 777	44,6
Gogounou 2019	2 835	2 839	5 674	99,9	16	3	19	7	139 544	40,7
Kandi 2019	5 166	4 926	10 092	104,9	122	44	166	21	212 884	47,4
ATACORA										
Kérou 2019	2 612	2 590	5 202	100,8	9	8	17	0	118 971	43,7
Kouandé 2019	2 315	2 259	4 574	102,5	17	4	21	5	132 440	34,5
Pehunco 2019	2 078	1 886	3 964	110,2	18	2	20	6	92 873	42,7
Toucountouna 2019	922	875	1 797	105,4	5	1	6	8	45 922	39,1
ATLANTIQUE										
Ouidah 2018	4 453	4 267	8 720	104,4	250	198	448	60	187 058	46,6
Ouidah 2019	4 502	4 262	8 764	105,6	259	236	495	37	192 395	45,6
BORGOU										
Bembèrèkè 2019	3 710	3 750	7 460	98,9	68	20	88	38	155 849	47,9
Kalalé 2019	3 402	3 297	6 699	103,2	12	7	19	14	200 526	33,4
Nikki 2019	4 103	3 768	7 871	108,9	50	14	64	9	179 569	43,8
Parakou 2019	8 220	7 651	15 871	107,4	388	109	497	127	303 348	52,3
Pèrèrè 2019	2 258	2 072	4 330	109,0	10	6	16	12	93 788	46,2
Sinendé 2019	2 301	2 289	4 590	100,5	15	9	24	6	105 830	43,4
Tchaourou 2019	4 162	3 793	7 955	109,7	83	20	103	80	264 948	30,0
COLLINES										
Bantè 2019	2 158	2 147	4 305	100,5	40	26	66	6	127 264	33,8

Département/commune	Naissances enregistrées				Décès enregistrées			Mariages enregistrés	Population	Taux brut de natalité (‰)
	Masculin	Féminin	Total	RM(%)	Masculin	Féminin	Total			
COUFFO										
Dogbo 2018	1 580	1 515	3 095	104,3	93	59	152	31	118 973	26,0
DONGA										
Bassila 2019	3 262	2 855	6 117	114,3	84	52	136	18	154 467	39,6
Ouaké 2019	1 401	1 389	2 790	100,9	22	3	25	14	88 209	31,6
MONO										
Athiémé 2018	991	975	1 966	101,6	48	25	73	101	65 206	30,2
OUEME										
Sème-Kpodji 2018	5 550	5 529	11 079	100,4	184	116	300	134	257 094	43,1
Sème-Kpodji 2019	4 947	4 725	9 672	104,7	201	118	319	65	264 429	36,6
ZOU										
Abomey 2019			10 428		184	84	268	50	109 554	95,2

Source : INSAE-DGEC, 2018-2019